



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

REÇU
03 JUIN 2021
S/P ROCHEFORT

D 21.237

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION DE MARCHÉ N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de ROYAN
Hôtel de Ville - 80 avenue de Pontailiac - CS 80218 - 17200 ROYAN Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

GESTE SCENIQUE SARL
Centre routier
11, rue Norman Borlaug
78260 LA CRECHE
info@gestescenique.com
Tél. : 05 49 05 83 51
Télécopie : 05 49 05 96 26
SIRET : 438 420 127 000 13

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

« REQUALIFICATION DU PALAIS DES CONGRES DE ROYAN - BATIMENT INSCRIT »
Lot n°17 : « Scénographie – Audiovisuel - Eclairage »
N° de marché 19.1.4.001-017 – Décision n°D.19.040-017

■ Date de la notification du marché public : 05 juillet 2019

■ Durée d'exécution du marché public : 21 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la T.V.A. : 20 %
- Montant H.T. : 281 404.25 €
- Montant T.T.C. : 337 685.10 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

En référence au planning modifié établi par l'OPC, joint au présent rapport, la durée du marché initial est portée de 21 mois à la fin des travaux prévus maximum au 18 mars 2022. Cet allongement est lié aux causes suivantes :

- Le désamiantage supplémentaire a été rendu nécessaire par la découverte d'amiante non visible avant le diagnostic démolition ;

- La pandémie sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné un arrêt du chantier dès le 17 mars 2020. Les travaux ont pu reprendre progressivement avec un protocole sanitaire dès juin 2020 ;
- L'absence répétée d'offres reçues pour le lot 14 « Chauffage Ventilation Climatisation - Plomberie Sanitaire », malgré plusieurs procédures relancées successivement pour trouver une entreprise, a entraîné d'abord une notification tardive du marché au 18 juillet 2019 à l'entreprise Hervé Thermique. Puis, devant l'absence des plans d'exécution demandés par Hervé Thermique au bureau d'étude fluide de l'équipe de maîtrise d'œuvre (EGIS), il a fallu procéder au changement du BET Fluide suite à la défaillance du bureau d'étude fluide de l'équipe de maîtrise d'œuvre (EGIS) qui n'a pas été en capacité de fournir à l'entreprise Hervé Thermique les documents d'exécution nécessaires à la réalisation des travaux. C'est pourquoi, le maître d'ouvrage, en accord avec la maîtrise d'œuvre, a confié, par courrier du 20 juillet 2020, la Mission EXE à Hervé Thermique (titulaire du lot n°14), lequel a rendu les études en décembre 2020.

■ Justification juridique de l'avenant – Clause de renonciation à recours de l'attributaire du marché :

Le présent avenant (modification de marché) est justifié par les dispositions de l'article R.2194-5° du Code de la commande publique.

Le titulaire du marché renonce à tout recours, toute réserve, toute réclamation ou toute demande d'indemnités dont le fait générateur serait antérieur à la date de signature du présent avenant.

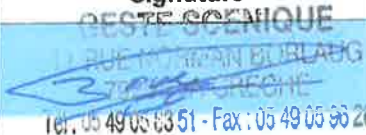
■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

OUI NON

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BARILLOT Samu. Directeur technique.	La Courche Le 2 juin 2021.	 RESTE SCENIQUE 11 RUE MONTAIGN ET LALABG 37000 GRENOBLE Tel. 05 49 05 63 51 - Fax : 05 49 05 96 20

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A ROYAN, le ..0.2..JUN. 2021.

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire



Patrick MARENGO

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mail le 28/05/2021 . 17h14